

[ACCUEIL](#) | [SANTÉ](#)

Maraudage dans le milieu de la santé sur la Côte-Nord: deux syndicats gagnent des membres

PUBLIÉ LE MERCREDI 15 MARS 2017 À 15 H 49



Le Syndicat des intervenantes en santé et services sociaux de la Côte-Nord s'oppose à la réorganisation des services qui impose la mobilité sur le territoire. Photo : ICI Radio-Canada / Benoît Jobin

Le Tribunal administratif du travail (TAT) a terminé de compiler les résultats du vote d'allégeance syndicale du personnel de la santé, mercredi.

Selon des chiffres que Radio-Canada a pu confirmer, sur la Côte-Nord, l'ensemble des infirmières, infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes de la Côte-Nord seront dorénavant représentés par le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ) affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Le personnel membre des catégories 2 et 3 seront quant à eux représentés par la CSN et ceux de la catégorie 4 par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Les résultats de ce vote entreront en vigueur le 31 mars. Le Tribunal ne dévoilera pas publiquement les résultats des votes avant cette date, a indiqué une porte-parole de l'organisme.

Le SIISNEQ « fier »

Le SIISNEQ représentait déjà une proportion considérable du personnel dans la catégorie 1 sur la Côte-Nord. Avec la création du Centre intégré de santé et de service sociaux de la Côte-Nord, seulement une partie du personnel de ce regroupement d'établissements de santé était toutefois représentée par le SIISNEQ.

« Le SIISNEQ-CSQ est fier d'avoir obtenu la confiance des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'ensemble de la région », a déclaré la présidente du SIISNEQ-CCSQ, Nathalie Savard, par voie de communiqué.

Les effectifs de ce syndicat se retrouvent ainsi doublés, passant de 450 membres à près de 1000 membres.

La CSQ, qui comprend le SIISNEQ, représente 200 000 membres dans l'ensemble du secteur public québécois.

« Nous serons donc plus que jamais vigilants pour dénoncer les coupes et compressions qui mettent en péril les conditions de travail du personnel et la qualité des services offerts à la population », affirment les présidentes de la CSN et du SIISNEQ-CSQ, Louise Chabot et Nathalie Savard.

Réaction de l'APTS

Pour ce qui est de l'APTS, il s'agit d'un cinquième mandat consécutif pour le syndicat qui représente les techniciens et professionnels du domaine de la santé sur la Côte-Nord.

« Je crois que les techniciens et les professionnels se sont reconnus à l'intérieur de notre organisation syndicale », indique le porte-parole de l'APTS Côte-Nord, Sylvain Sirois.

Le syndicat qui comptait 510 membres en comptera dorénavant 875, soit l'ensemble des employés de la catégorie 4 sur la Côte-Nord.

À lire aussi:

- [Les intervenants en santé de la Côte-Nord dénoncent la réorganisation des services](#)
- [Milieu de la santé : l'embauche de la main-d'oeuvre indépendante dénoncée sur la Côte-Nord](#)